

Arrêté du 3 août 2004 relatif au conseil des métiers d'art et à la mission des métiers d'art.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	13/01/2010
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	MCCI0400655A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000236044

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] du livre et de la lecture, le directeur de l'architecture et du patrimoine, le directeur des musées de France, le directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, le délégué au développement [...]

[...] patrimoine ou son représentant ; - le directeur des musées de France ou son représentant ; - le directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles ou son représentant ; - le délégué au développement [...]

[...] patrimoine ou son représentant ; - le directeur des musées de France ou son représentant ; - le directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles ou son représentant ; - le délégué au développement [...]

[...]des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre de la culture et de la communication, Vu le décret n° 82-394 du 10 mai 1982 modifié relatif à l'organisation du ministère de la culture ; Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux et de certains organismes subventionnés ; Vu le décret n° 97-713 du 11 juin 1997 modifié relatif aux attributions du ministre de la culture et de la communication,

RÉFÉRENCE

ARRETE MCCI0400655A du 13 janvier 2010, « Arrêté du 3 août 2004 relatif au conseil des métiers d'art et à la mission des métiers d'art. ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000236044> (consulté le 31 août 2026).